



Conseil de sécurité

Débat ouvert (VTC)

Débat ouvert du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les conflits et la sécurité alimentaire

United Nations Security Council on Conflict and Food Security
New York, le 11 mars 2021

Déclaration soumise par l'Amb. Pascale Baeriswyl,
Représentante Permanente de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse remercie les Etats-Unis pour l'organisation de ce débat ouvert ainsi que les intervenantes et intervenants pour leurs perspectives.

En 2021, les **conflits armés restent le principal facteur d'insécurité alimentaire aigüe**. Celle-ci est exacerbée par le changement climatique, les dégradations environnementales, les chocs économiques et la COVID-19. Dans ces conflits, l'insécurité alimentaire et les maladies liées à la malnutrition tuent silencieusement mais sûrement : elles font souvent plus de victimes que les affrontements. Mais la faim n'est pas une fatalité : elle peut et doit être prévenue et soulagée. Il faut d'urgence redoubler d'efforts. Il s'agit de mieux prévenir les conflits armés, respecter le droit international humanitaire, assurer l'acheminement de l'aide humanitaire et réagir rapidement et efficacement aux alertes précoces. L'action du Conseil de sécurité est vitale pour les 77 millions de personnes souffrant de faim aigüe dans des zones de conflit.

La Suisse souhaite mettre en exergue **trois domaines d'action** qu'elle estime prioritaires:

Premièrement, elle exhorte toutes les parties aux conflits armés à assumer leur responsabilité première de répondre aux besoins de la population civile. A défaut, elles doivent autoriser et faciliter un accès humanitaire rapide, durable et sans entrave aux populations dans le besoin. La Suisse appelle le Conseil à autoriser un tel accès lorsque les parties n'y consentent pas alors que la population civile est menacée par la famine.

Deuxièmement, les sanctions et mesures de lutte contre le terrorisme ne devraient pas accroître l'insécurité alimentaire. La Suisse appelle le Conseil à prévoir des clauses de sauvegarde pour l'action humanitaire lorsqu'il décide ou prolonge de telles mesures. Les clauses de sauvegarde doivent assurer des engagements humanitaires efficaces et impartiaux. La Suisse encourage les groupes d'experts

assistant les comités de sanctions à examiner et à rapporter l'impact des sanctions sur l'action humanitaire et la sécurité alimentaire.

Troisièmement, la Suisse souligne l'importance fondamentale de la reddition de comptes pour dissuader les potentiels auteurs de violations et rendre justice aux victimes. Sur notre initiative, le Statut de Rome a été amendé de telle manière que la Cour pénale internationale puisse poursuivre le crime de famine dans les conflits armés internes. Le Conseil peut désormais déférer à la Cour les situations de conflits armés internes et internationaux où ce crime paraît avoir été commis. La Suisse a initié le processus de ratification de cet amendement. Elle encourage vivement les autres Etats Parties à la Cour à le ratifier également, et les Etats membres à criminaliser ces actes dans leur législation nationale.

Partisane de la première heure de la résolution 2417, la Suisse lui réaffirme aujourd'hui son indéfectible soutien. Elle reste engagée envers les personnes affectées, par une présence humanitaire, et par le financement des opérations du PAM notamment au Yémen, en République démocratique du Congo, au Soudan du Sud et au Nigéria. En plus de la sécurité alimentaire, la Suisse soutient aussi l'accès aux services vitaux comme l'eau potable ou l'abri. Elle s'engage enfin dans les processus de paix et de réconciliation et pour le respect et le renforcement du cadre juridique.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Madam President,

Switzerland would like to thank the United States for organising this open debate and the speakers for their perspectives.

In 2021, **armed conflicts remain the main factor of acute food insecurity**. This is exacerbated by climate change, environmental degradation, economic shocks and COVID-19. In these conflicts, food insecurity and diseases related to malnutrition kill silently but surely: they often claim more lives than confrontations. But hunger is not a fatality: it can and must be prevented and alleviated. More efforts are urgently needed. This means prevention of armed conflict, respect for international humanitarian law, delivery of humanitarian assistance and a rapid and effective response to early warnings. Security Council action is vital for the 77 million people suffering from acute hunger in conflict zones.

Switzerland would like to highlight **three areas of action** that it considers to be priorities:

Firstly, it urges all parties to armed conflict to assume their primary responsibility to meet the needs of the civilian population. Failing this, they must allow and facilitate rapid, long-term and unimpeded humanitarian access to populations in need. Switzerland calls on the Council to authorize such access when the parties do not consent thereto while the civilian population is threatened by famine.

Secondly, sanctions and counter-terrorism measures should not increase food insecurity. Switzerland calls on the Council to include safeguard clauses for humanitarian action when deciding or extending such measures. Safeguard clauses must ensure effective and impartial humanitarian engagements. Switzerland encourages expert groups assisting sanctions committees to monitor and report on the impact of sanctions on humanitarian action and food security.

Thirdly, Switzerland emphasizes the fundamental importance of accountability in deterring potential perpetrators of violations and providing justice for the victims. Upon our initiative, the Rome Statute was amended to allow the International Criminal Court to investigate and prosecute the crime of starvation

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny

in internal armed conflicts. The Council can now refer to the Court situations of internal and international armed conflict where this crime appears to have been committed. Switzerland has initiated the process to ratify this amendment. It strongly encourages other States Parties to the Court to also ratify it and Member States to criminalize these acts in their national legislation.

Switzerland has supported Resolution 2417 from the outset and reaffirms today its unwavering support for it. It remains committed to the people affected through immediate and long-term humanitarian presence and by financing WFP operations, including in Yemen, the Democratic Republic of Congo, South Sudan and Nigeria. In addition to food security, Switzerland also supports access to vital services such as drinking water and shelter. Finally, it is committed to peace and reconciliation processes and to the respect and strengthening of the legal framework.

Thank you.